

## **AMAP DU PAYS VOCONCES : AG du 06 avril 2018**

siège à la Mairie de Vaison-la-Romaine

Email : [amapvaison@gmail.com](mailto:amapvaison@gmail.com)

### **BILAN MORAL - Exercice 2017**

#### **Rappel des valeurs de l'association**

Notre association a pour but de créer un partenariat particulier entre un ou plusieurs paysans et un groupe d'Amapien-ne-s, fondé sur des principes d'engagements mutuels, solidaires et équitables. Depuis sa création en mai 2009, les amapien-ne-s et les paysans de l'AMAP du pays Voconces contribuent au Maintien d'une Agriculture Paysanne locale dans le respect des principes de la Charte des AMAP.

**L'AMAP, c'est d'abord un soutien à une agriculture locale, durable, de saison, sans intermédiaire et à faible impact environnemental** qui participe au respect de la Nature et de l'Environnement ainsi qu'au maintien de la Biodiversité.

**L'AMAP, c'est aussi une rencontre à échelle humaine autour d'un panier hebdomadaire de légumes** où se tissent des liens au fil du temps ; on y vient par choix pour se nourrir avec des aliments sains et de saison, à un prix équitable dans un cadre convivial.

**L'AMAP, c'est de surcroît, un engagement réciproque** où paysans et amapien-ne-s coopèrent dans un esprit de solidarité.

#### **Lien avec les producteurs**

Liste des contrats en 2017 : légumes – fruits – œufs – volailles – veau – légumineuses, farines, Petit Épeautre de Haute Provence – cochon rustique de plein air – agneau – miel  
**pas de fromages de Chèvre du Rove (non contractualisé par la chevrrière)**

En mai 2017 nous avons entamé notre neuvième année en AMAP et nous pouvons nous réjouir de voir que l'AMAP perdure et se maintient. Contrairement à la saison d'hiver précédente, 2017 a vu le nombre de contrats de légumes, de fruits et d'œufs augmenter : s'il est vrai que quelques personnes s'arrêtent à l'arrivée de cette saison, fin décembre nous pouvions comptabiliser 8 nouveaux contrats dont 6 étaient des contrats d'essai renouvelés. En effet nous préférons proposer un contrat d'essai d'un mois pour que les nouveaux puissent pratiquer l'AMAP et voir si le fonctionnement leur convient. Par expérience, et dans un souci de convivialité réciproque nous préférons pérenniser les contrats avec des Amapien-ne-s satisfaits.

Comme en 2016, Claude a réduit le contrat légumes de 2 semaines sur chaque saison. Le contrat légumes comprend 24 semaines alors que les contrats fruits et œufs restent à 26 semaines. Ces deux semaines sont « flottantes » pour que Claude puisse les choisir, soit en fonction de la météo, soit parce qu'il a besoin de temps pour la préparation de la terre, des semis ou des plantations ou pour des raisons personnelles.

En AMAP la météo reste l'éternelle maîtresse de la bonne ou de la mauvaise croissance des cultures, rien n'est jamais acquis d'avance. C'est la constante de ces 9 années vécues au sein de l'AMAP. La canicule qui se répète d'été en été depuis 2 ans a eu un impact défavorable pour les producteurs, comme on le verra plus loin.

Tout l'été, à cause de la canicule Claude a eu encore cette année de gros problèmes d'arrosage : un arrêté préfectoral de vigilance « sécheresse » interdisait l'arrosage de 9h du matin à 18h et comme toujours des voisins se plaignaient du bruit de la pompe et des asperseurs la nuit. Pas facile de travailler sereinement avec tout ça. Les plantations de choux qui se font l'été et donnent en général des récoltes abondantes pour l'hiver ont souffert de la sécheresse. Beaucoup se sont mal développés, il y a eu moins de variétés dans les paniers. Comme l'an dernier, la production de courges et de potimarrons a été bien moins abondante qu'en 2015. Cela induit un contenu un peu répétitif pour les paniers d'hiver. Mais la plupart du temps nous recevons de très bons et beaux légumes Bios, locaux et de saison que nous apprécions.

En 2017 le pépiniériste chez qui Claude se servait depuis plusieurs années a arrêté sa production. Au Printemps, Claude a commandé ses petits plants dans le Sud-Ouest. A l'Automne il a décidé de faire ses plants lui-même. Cependant il a dû adapter sa production. Il fait moins de variétés de légumes et privilégie les légumes essentiels pour les paniers.

L'année précédente, Claude avait eu quelques soucis avec la croissance de ses poulets, mais depuis qu'il a changé d'aliments ceux-ci ont retrouvé un poids de 1,5 à 2kg et sont à nouveau très appréciés.

Pour Claude :	hiver 2015-2016 /	été 2016 /	hiver 2016/2017/	été 2017/	hiver 2017/2018 (fin déc)
légumes	19.8	23.7	16	18.1	21.8
fruits	12.9	18.6	10.1	12.9	13.8
oeufs	26.7	28.3	18.8	22	24.7
poulets	22	18.5	16	16.5	16.9
chapons	5	/	2	/	1

953 paniers de légumes livrés sur les saisons d'hiver 2016/2017 et d'été 2017 et 958 sur l'été 2017 et la saison d'hiver 2017/2018. Donc un nombre de paniers en très légère hausse, alors qu'en 2016 nous comptons une perte de 144 paniers par rapport à 2015.

- En 2017 Cédric a eu encore des soucis avec les sangliers : Un sanglier a tué son verrat. Il s'est retrouvé sans mâle reproducteur. Cédric a été obligé de mettre une clôture pour protéger ses cochons des sangliers. Cette année il a constaté une baisse des contrats. Mais il semble que tous les contrats de viande baissent.

- L'élevage de Tarines de Raphaël a lui aussi subi la sécheresse de l'été. Il a vu ses pâturages dépérir au cours de l'été, et s'est trouvé obligé de rentrer ses bêtes dès le mois de septembre pour les nourrir avec du fourrage sec, alors qu'à cette date les animaux devraient encore paître dans les prés. Depuis que sa viande est découpée à Gap, les colis sont plus petits et tout le monde semble satisfait.

- Le troupeau de Bérénice Resneau et Nicolas Mabile qui sont bergers à Arpavon, vit dans les collines autour de la ferme en hiver et transhume en Savoie l'été. Pas de problème particulier rapporté.

- La culture des légumineuses de Denis et Etienne Mabile a beaucoup souffert de la sécheresse de l'été 2017. Quand elle est venue faire sa première livraison de la saison, Irène a annoncé une récolte de légumineuses réduite de moitié. Elle attendait la neige, espérant qu'elle tombe en abondance cet hiver pour réapprovisionner le plateau de Mévouillon en eau.

- Joël Fabreguettes et Maud Lombard ont subi eux aussi la sécheresse qui a impacté la production de miel. Celle-ci a fortement diminué. En décembre 2017 il ne leur restait que du miel de Lavande. Maud a prévenu qu'ils arrêtaient les contrats avec l'AMAP à partir de l'été 2018.

-En 2017 nous n'avons pas eu de fromages de chèvres d'Annabelle et Sylvain Würbel. Seulement 3 contrats pour l'été, Annabelle n'a pas souhaité les honorer. En réunion du 13 octobre 2017, le Collectif a pris la décision de ne pas renouveler ce contrat : il y a peu de demande et la chevrrière ne souhaite pas s'adapter à notre fonctionnement.

- A l'automne l'AMAP de St-Paul nous a mis en relation avec un castanéiculteur Bio d'Ardèche. Nous avons essayé ses produits : beaucoup de déchets avec les châtaignes toujours à cause de la sécheresse de l'été mais de bonnes confitures et farines.

Voilà donc quelques-uns des faits rapportés au cours de cette année 2017. Les responsables du Collectif s'informent régulièrement auprès des paysans de l'AMAP des difficultés rencontrées dans les productions et font remonter l'information auprès des amapiens quand l'engagement de solidarité est nécessaire.

L'AMAP continue autant qu'elle le peut, à apporter une aide aux Restos du Coeur de Vaison-la-Romaine en offrant des paniers de légumes. Cet hiver les grandes surfaces ont donné leurs invendus, et le stock étant suffisant, nous n'avons pas donné de paniers. Par contre cet été nous pourrions donner l'équivalent de 24 paniers de légumes frais correspondant à un contrat.

Cotisation : Il faut savoir que sur les 22€ d'adhésion payés par un adhérent, la moitié est reversée à l'association «Les AMAP de Provence» pour son travail de soutien et de promotion des AMAP sur la Région PACA.

A partir de 2015 un bordereau bien visible a été édité pour que les adhérents n'oublient pas de payer leur cotisation et cette année les cotisations sont bien rentrées.

Les permanences qui doivent être assumées par les amapiens chaque vendredi soir, à l'heure des livraisons, ne sont pas toujours assurées. Le Collectif prend le relais en cas de défaillance. Pour participer il suffit de s'inscrire

sur le planning des permanences lors des livraisons. Il est dans le camion, il faut penser à le demander. Cela fait partie de l'engagement à la signature du contrat.

Les membres du Collectif sont renouvelables chaque année. Onze membres ont été élus en avril 2017. De nouveaux bénévoles peuvent venir rejoindre le groupe pour participer aux diverses tâches de l'association. Ils seront bien accueillis.

### **Les activités autour de l'AMAP**

- cette année la visite de la ferme de Claude et le pique-nique n'ont pas eu lieu, trop chaud fin juin-début juillet, Le projet reporté en septembre ne s'est finalement pas fait.
- De même Raphaël avait proposé une journée sur sa ferme à l'automne, mais il n'y a pas eu de suite. On essaiera de faire mieux cette année.
- Pendant l'été il y avait un peu moins de paniers à préparer et Claude nous a peu sollicités pour aller faire les paniers des Amapien(ne)s à la ferme. De même en 2017 il n'a pas proposé de stages de plantations de choux ou de récolte de pommes de terre, trop chaud pour les amateurs.
- Nous avons pu revenir cet hiver encore pour faire les livraisons, dans la cour des anciens établissements Augier (à côté des Restos du Coeur), rue du Colonel Parazols. Le Comité des Fêtes nous ouvre son local, et nous offre l'éclairage, ce qui nous permet de nous mettre à l'abri le temps de la livraison du vendredi soir, et aussi d'éclairer la cour pour accueillir les Amapiens. Nous remercions chaleureusement M. Augier et les responsables du Comité des Fêtes pour leur hospitalité.
- Nous avons participé au Forum des Associations en septembre. Nous avons rencontré beaucoup de monde. Les personnes qui s'arrêtent au stand semblent très intéressés, elles posent de nombreuses questions, et cette année quelques personnes ont pris un contrat à la suite du Forum.
- L'AMAP a aussi tenu un stand lors du Marché de Noël de Pain&Liberté « Donnez un autre sens à vos cadeaux ».
- Pour les deux dernières distributions de décembre les Amapiens ont pu apprécier le délicieux vin chaud que Betty et Annie nous ont servi pour nous réchauffer. Nous remercions doublement Betty car cette année elle n'a pas voulu être remboursée par le Collectif pour l'achat des ingrédients. Un grand merci !
- Les membres du Collectif communiquent très régulièrement entre eux lors des livraisons ou par internet pour régler au fur à mesure les différents problèmes qui se présentent et le Collectif s'est réuni trois fois dans l'année pour assurer la bonne marche de l'AMAP.
- La création d'un site pour l'AMAP fin décembre 2015 a permis de réunir toutes les informations concernant les contrats, les productions, les recettes, les événements. Milène et Yann ont pris parfois le relais pour s'en occuper. Son adresse a changé depuis peu car Maxime a travaillé sur la part technique. Il peut être consulté à l'adresse suivante :  
<http://amapdupaysvoconces.com>
- Tout au long de l'année, une ou deux personnes participent aux réunions de l'Antenne locale du Vaucluse qui rassemble les AMAP du département avec des Amapiens, des producteurs et des membres du C.A. des « AMAP de Provence – Réseau régional du Miramap ». L'Antenne locale du Vaucluse organise aussi des réunions pour mettre en place un contrôle éthique des fermes et des AMAP ( SGP : Système de Garantie Participatif). L'Antenne locale participe également à des événements sur le département pour faire connaître le mouvement des AMAP : « Faites sans OGM » en Avignon, « Les Terroirs en Fête » Châteauneuf de Gadagne, « Plantes rares » à Sérignan ...
- Toutes les activités de l'AMAP sont reconduites pour l'année 2018.

Le Collectif